



Depuis mars 2008,

**23 000 livres de la bibliothèque patrimoniale et d'étude sont empruntables.**

Il s'agit des ouvrages d'étude édités depuis 1996, des documentaires, essais, biographies, fictions sur des sujets très variés représentant tous les domaines de la connaissance (philosophie, psychologie, droit, religions, sciences sociales, linguistique, sciences, techniques, médecine, arts, littérature, histoire, géographie).

Ces ouvrages sont destinés à tout public soucieux de parfaire ses connaissances, de se forger une opinion sur un problème d'actualité, et aux étudiants de premier et deuxième cycle.

**La carte du réseau permet l'emprunt de deux livres pendant deux semaines**

**Merci de veiller à respecter la durée de prêt, qui n'est pas la même que celle du réseau.**

Attention ! Tout retard entraînera

une **suspension de prêt à la Bibliothèque d'Etude**

d'une durée égale à celle de votre retard

**et une amende (10 centimes par document et par jour de retard).**

Les prolongations et réservations sont impossibles, afin de permettre une plus grande circulation et disponibilité des documents.

**Nous vous remercions de prendre un grand soin de ces documents :**

ceux-ci ne sont en effet pas couverts d'un film protecteur.

Nous espérons que ce nouveau service vous sera utile

et améliorera vos conditions de travail et de lecture.

Certains documents restent uniquement consultables sur place : les usuels, les périodiques, les documents patrimoniaux (dont les documents du fonds culinaire et du fonds bourguignon), les ouvrages de recherche (indiqués "Etude. Fonds recherche" au catalogue).